



**ARRETE N° 172/MJI/2020
PORTANT REPORT DE LA RENTREE SCOLAIRE 2020-2021 POUR L'ECOLE DE M'TSANGAMOUI 4
ET MATERNELLE CENTRE**

Le Maire de M'tsangamouji,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L2212-2 ;

Vu la délibération n°30/MJI/2020 du 4 juillet 2020 portant élection de Monsieur IBRAHIMA SAID Maanrifa en tant que Maire de M'tsangamouji ;

Considérant l'obligation pour le maire d'assurer le maintien de l'ordre et de la sécurité sur le territoire de la commune ;

Considérant les travaux de rénovation de l'école de M'tsangamouji 4 et Maternelle centre ;

Sur proposition du Directeur Général des Services ;

Arrête

Article 1^{er} :

La rentrée scolaire 2020-2021 prévue initialement pour le lundi 24 Août est repoussée au lundi 31 Août pour les écoles de M'tsangamouji 4 et Maternelle centre

Article 2 :

L'accueil des enfants ne se fera qu'à partir du lundi 31 Août aux horaires d'accueils habituels

Article 3:

Le Directeur Général des Services, l'inspection académique de Mayotte, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à M'tsangamouji

Le Maire

Ampliation :

- Inspection académique
- Préfecture de Mayotte